

05 juin 2025

Marketing Communication à destination des médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les marchés privés sont la classe d'actifs privilégiée pour investir dans des stratégies thématiques selon le Baromètre Thématique BNP Paribas 2025

- *La croissance des intentions d'investir dans les actifs privés est l'un des principaux enseignements de l'enquête.*
- *Les énergies renouvelables restent le sujet d'intérêt le plus prisé des clients dans toutes les régions.*
- *L'intelligence artificielle est le thème le plus recherché en matière d'innovation de rupture.*

BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) et BNP Paribas Corporate and Institutional Banking (CIB) publient aujourd'hui leur **Baromètre Thématique 2025**, une étude analysant les tendances de marché et préférences des investisseurs en termes d'investissements thématiques. Menée en collaboration avec Coalition Greenwich, la 4e édition de cette enquête menée auprès de 180 investisseurs à travers le monde fournit des informations sur les stratégies et préférences d'investisseurs institutionnels et de distributeurs.

Principaux enseignements :

- L'investissement thématique demeure une stratégie privilégiée, avec 71 % des distributeurs et 63 % des investisseurs institutionnels y ayant recours.
- Les actifs privés connaissent une forte croissance, portée par l'intérêt des investisseurs institutionnels, tandis que les distributeurs continuent à privilégier les gestions actives fondamentales (+8 % depuis 2023).
- Les énergies renouvelables restent la thématique durable la plus populaire, l'adaptation au changement climatique et son atténuation conservent également un attrait pour les répondants sur l'ensemble des géographies de l'enquête.
- L'intelligence artificielle est le thème lié à l'innovation de rupture le plus plébiscité, avec 79 % des investisseurs exprimant leur intérêt.
- Les investisseurs asiatiques sont les plus intéressés par les stratégies thématiques, avec un usage en croissance (41 % en 2025), tandis que l'Amérique du Nord et l'Europe ont connu une baisse par rapport à l'année précédente.

Allocation d'actifs pour l'investissement thématique : la montée des marchés privés

Les marchés privés suscitent un intérêt croissant comme classe d'actifs propice à l'investissement thématique. En effet, ils offrent une opportunité unique pour capter les

tendances et technologies émergentes. En investissant dans des entreprises non-cotées, les investisseurs peuvent accéder à des sociétés innovantes et disruptives qui stimulent la croissance et la transformation dans des secteurs clés tels que la durabilité, la santé et la technologie. Les résultats de 2025 confirment la stabilité des allocations aux actifs traditionnels et révèlent une accélération des investissements thématiques sur les marchés privés, soutenue par un engouement marqué des investisseurs institutionnels.

Les investisseurs européens et nord-américains sont les plus convaincus par les actifs privés comme opportunité d'investissement thématique (plus de 20 %), tandis que les investisseurs asiatiques préfèrent des classes d'actifs traditionnelles telles que les actions ou encore les gestions multi-actives (plus de 30 %). A l'avenir, 53 % des investisseurs nord-américains prévoient leur investissement thématique via les marchés privés, tandis que 61 % des investisseurs asiatiques déclarent qu'ils préféreront des stratégies axées sur les actions.

Les énergies renouvelables au cœur des thèmes de durabilité

Le secteur des énergies renouvelables s'est imposé comme une opportunité d'investissement thématique convaincante, porté par la transition mondiale vers une économie bas carbone. Les investissements dans le solaire, l'éolien, l'hydroélectricité et la géothermie devraient connaître une croissance significative. Les résultats de l'enquête 2025 montrent que ce thème est de loin le plus attrayant pour les investisseurs parmi les sujets liés à la durabilité. En Europe, 63 % des investisseurs sont investis dans des stratégies thématiques, avec un focus sur les énergies renouvelables et énergies propres ainsi que sur l'atténuation du changement climatique ou encore l'intelligence artificielle.

La démographie est également un sujet d'intérêt croissant pour les investisseurs, passant de 17 % en 2023 à 24 % cette année, générant un fort appétit parmi les distributeurs (38 % contre 18 % pour les institutionnels).

L'IA et la santé restent les thèmes favoris en matière d'innovation de rupture

Comme les années précédentes, les investisseurs s'intéressent de plus en plus à des secteurs tels que l'intelligence artificielle (IA) (79 % en 2025 contre 60 % en 2023) et la santé en tant qu'opportunités d'investissement thématique. Ces secteurs à forte croissance offrent un potentiel de rendement élevé, soutenu par l'innovation et la rupture avec les modèles d'affaires traditionnels. L'IA transforme de nombreuses industries, de la finance à la santé, en passant par l'industrie et le transport. La santé, quant à elle, bénéficie de la demande croissante générée par une population vieillissante et des avancées médicales.

Dans un changement notable par rapport aux deux dernières années, les investisseurs considèrent désormais les perspectives de rendements comme leur principale motivation pour investir dans des stratégies thématiques, devant la matérialisation d'un

impact positif (69 % contre 62 %). Ce résultat est le plus marqué en Amérique du Nord, où 77 % privilégient les rendements sur l'impact positif. Dans le même temps, l'objectif de diversifier et de réduire les risques a également augmenté en 2025, passant de 41 % à 49 % au cours de l'année écoulée.

*"L'investissement thématique est devenu une stratégie puissante pour les investisseurs souhaitant allouer leurs capitaux sur les tendances de fond qui redéfinissent l'économie mondiale," a déclaré **Guillaume Wehry, Co-Responsable des Stratégies de Développement de Produits chez BNP Paribas Asset Management.** "L'étude menée en 2025 révèle qu'une majorité de répondants sont ouverts à l'investissement thématique et en comprennent l'intérêt. Bien que l'adoption actuelle ait légèrement diminué, les perspectives pour les prochaines années indiquent un changement notable, les investisseurs anticipant une augmentation substantielle de leurs allocations thématiques, principalement en actions et en actifs privés.*

"L'investissement thématique s'impose comme un levier de performance durable et de gestion des risques. Ce baromètre confirme la constance des moteurs d'allocations à long terme et l'adhésion croissante des investisseurs aux investissements thématiques" indique **Julien Lascar, Global Head of Equity Derivatives Sales, Global Markets at BNP Paribas CIB.**

Le Baromètre Thématique 2025 a été réalisé par Coalition Greenwich entre février et avril 2025, avec la participation de 180 investisseurs à travers le monde. L'enquête offre un aperçu complet du sentiment des investisseurs et des tendances thématiques - [Thematics Barometer 2025 - BNP Paribas Asset Management - Corporate EN](#) (disponible uniquement en anglais)

- FIN -

Contact presse

BNP Paribas Asset Management

Jana CHEHADEE

+ 33 6 45 11 76 20

jana.chehadee@bnpparibas.com

A propos de BNP Paribas Asset Management

BNP Paribas Asset Management ("BNPP AM") est le métier de gestion d'actifs de BNP Paribas, un groupe bancaire de premier plan en Europe et de portée internationale. La priorité de BNPP AM est de délivrer sur le long terme des rendements durables à ses clients, en s'appuyant sur une approche d'investissement intégrant la durabilité. BNPP AM concentre son développement sur cinq expertises clés - les stratégies actives à forte conviction, les marchés émergents, les actifs privés, les investissements systématiques, quantitatifs & indiciels, et les solutions de liquidité - avec des processus d'investissement intégrant une recherche quantitative, fondamentale et ESG. Ces expertises peuvent être combinées au sein de solutions multi-actifs afin de répondre aux besoins de nos clients.

BNPP AM place la durabilité au cœur de sa stratégie et de sa philosophie d'investissement. Positionné parmi les leaders en investissement thématique en Europe¹, BNPP AM entend

contribuer à une transition Énergétique réussie, des Écosystèmes sains et une plus grande Égalité sociale (les « 3E »). BNPP AM gère actuellement 602 milliards d'euros d'actifs (encours sous gestion et conseillés de 712 milliards d'euros), bénéficie de l'expertise de plus de 500 professionnels de l'investissement et de près de 400 collaborateurs dédiés à la relation clients, et s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux institutions dans 67 pays.

Chiffres : BNPP AM, au 31 mars 2025

1 Source : 2ème en Europe sur les stratégies thématiques durables, selon une analyse réalisée par BNP Paribas Asset Management sur la base des données Morningstar au 31/12/24.

Pour plus d'information, rendez-vous sur bnpparibas-am.com, ou suivez-nous sur

À propos de Coalition Greenwich

Coalition Greenwich, une division de CRISIL, une société de S&P Global, est l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'analyses comparatives stratégiques et d'identification de tendances de fonds pour le secteur des services financiers. Elle fournit des informations à valeur ajoutée et exploitables pour aider ses clients à améliorer leurs performances d'entreprise et offre une série d'analyses et d'informations englobant tous les indicateurs et leviers de développement. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse greenwich.com.

Disclaimer

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue:

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds »: www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments

financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe peut décider de cesser la commercialisation des organismes de placement collectif/instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability